



Quand s'applique la pension compensatoire ?

Par **fifineh**, le **12/03/2013 à 19:20**

[fluo]bonjour[/fluo]
La pension compensatoire est elle réservée a des couples maries ou
pacses ?
merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **12/03/2013 à 19:43**

bonjour
bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent
le temps de vous répondre

Par **cocotte1003**, le **12/03/2013 à 19:44**

Bonjour, oui, cordialement

Par **fifineh**, le **12/03/2013 à 20:12**

Bonsoir cocotte,
Merci pour votre réponse. Et je vous prie de bien vouloir m'excuser de ne
pas avoir dit bjr , svp et merci.
A Mr ou Mme chaber,
Il peut arriver que dans la
tourmente j'ai omis la politesse (et c'est je le conçois impardonnable) mais je n'ai pas été
irrespectueuse. cependant mes nombreux autres messages il me semble ont été très corrects
et ce dernier certainement pas impoli.
Merci de les consulter a l'occasion.
Toutefois, je vous
souhaite une bonne soirée.